

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 18 octobre 2005, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Joël Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Lucie Legault, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Joel Santos, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc, représentante du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Louise Séracino; messieurs Normand Dufour, Alain Langlois et Marc-André Lehoux.

EST AUSSI ABSENTE : madame Diane Miron, représentante du Comité de parents.

Assistent également à cette séance : mesdames Monique Hébert, directrice générale, Claude Boivin, directrice générale adjointe et messieurs Jacques Beudet, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-083-10-05 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal ... (néant).
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. McMasterville / cession de terrain à la MRC de la Vallée-du-Richelieu / décision

- 6.2. Demandes d'accès à l'information / mandat
- 6.3. Demande d'avis juridique.

- 7. Information.
- 8. Affaires diverses.
- 9. Parole au public.
- 10. Parole aux membres du Conseil.
- 11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

4. AFFAIRES EN COURS :

4.1 Suivi à la dernière séance

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 McMasterville / cession de terrain à la MRC de la Vallée-du-Richelieu / décision

La présidente, madame Suzanne Chartrand, présente le dossier susmentionné.
Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, ajoute quelques précisions au dossier.

Considérant la promesse d'achat d'immeuble déposée par la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu le 8 août 2005 ;

Considérant la lettre du 11 octobre 2005 signée par monsieur Bernard Roy, directeur général de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu et adressée à monsieur Jean-Guy Parent de la firme Intercom, services immobiliers, précisant que la M.R.C. accepte de modifier sa promesse d'achat conformément aux exigences du Conseil des commissaires ;

C-084-10-05

Il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'accepter l'offre d'achat de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu, modifiée conformément aux exigences du Conseil des commissaires, pour les lots 9-139, 9-140, 9-141, 9-121 ptie à 9-125 ptie, 9-136 ptie, 9-142 ptie, d'une superficie de 40 396 pi², pour un montant total de 161 384 \$ plus les taxes applicables et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer l'acte notarié qui tiendra compte des modifications présentées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Demandes d'accès à l'information / mandat

Huis clos

C-085-10-05 Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée se poursuive à huis clos.
Il est 19 h 45.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-086-10-05 Il est proposé par monsieur Claude Henri que l'assemblée redevienne publique.
Il est 20 h 30.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Demande d'avis juridique

On demande de vérifier la légalité du vote tenu à la séance du Conseil du 6 septembre 2005 (résolution C-080-09-05).

7. INFORMATION

Néant.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Une remarque est soulevée quant à la difficulté à rejoindre une préposée au secteur des taxes, durant la période de perception (boîtes vocales).
- On souligne certaines difficultés lors de la transmission/réception aux commissaires de certains courriels.
- On note que le rapport du vérificateur externe sera déposé à la prochaine séance.
- On annonce qu'il y aura séance de photographie des commissaires, le 1^{er} novembre prochain.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-087-10-05 À 20 h 50, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire général

AG/ag